

SAISON 2025

NAGE AVEC PALMES

RÈGLES DE SÉLECTION ÉQUIPE DE FRANCE

Règles validées par le Comité Directeur National en date du 12/10/2024

JEUX MONDIAUX

Chengdu (CHINE)

Du 10 au 11 aout 2025

« Pouvoir sélectionner les meilleurs français à un moment précis de la saison pour atteindre nos objectifs »

Les présentes modalités ont vocation de :

- Identifier les sportifs qui composeront le relais France masculin 4x100 SF et 4x50 SF à l'occasion des Jeux Mondiaux 2025
- Préciser les conditions de remplacement des sportifs dont la sélection est confirmée à ce jour en cas d'empêchement ou de blessure ou de méforme constatée lors des championnats de France Elite Piscine 2025.

A – QUOTAS OBTENUS A L'ISSUE DE LA SAISON INTERNATIONALE 2025

A1 – Quotas individuels (nominatifs / sélection confirmée et définitive)

- ✓ Femmes : Maïwenn HAMON (50 AP)

A2 – Quotas relais

- ✓ Hommes : relais 4X100 SF (non nominatif / composition définitive à confirmer)

Rappel : le relais sélectionné participe au 4X100 SF et au 4X50 SF (même composition)

B – COMPOSITION DU RELAI 4X100 SF HOMMES

B1 – Les sportifs ayant contribué à l'obtention du quota relais hommes 4x100 SF :

- Gabryel ALLAIN
- Hugo MEYER
- Vincent PRUDHOMME
- Colas ZUGMEYER

B2 – Décision : sélection des sportifs ayant permis d'obtenir le quota relais 4X100 SF Hommes

B3 - En raison de l'arrêt de carrière de Hugo MEYER, une place est disponible.

C – MODALITES DE SÉLECTION DU 4^{ème} RELAYEUR DU 4X100 SF HOMMES

C1 – Compétition de sélection :

- ✓ 1^{ère} manche de coupe du Monde qui se déroulera à Aix-en-Provence les 7, 8 et 9 février 2025

C2 – Épreuve support :

- ✓ Épreuve individuelle du 100 SF Hommes

C3 – Conditions de performance à satisfaire :

- ✓ Se classer premier français de l'épreuve individuelle du 100 SF Hommes : Titulaire
- ✓ Se classer second français de l'épreuve individuelle du 100 SF Hommes : Remplaçant

Le classement s'entend hors sportifs sélectionnés (cf. chapitre B)

D – DEPARTAGE

D1 – En cas d'égalité pour la première place ou la seconde place, sélection du sportif qui aura réalisé (saison en cours) les meilleures performances et la plus forte progression sur le 100 SF

E – CLAUSES COMPLÉMENTAIRES

E1 – Sauf empêchement dûment justifié auprès du DTN, les sportifs sélectionnés aux Jeux Mondiaux ont obligation de participer :

- ✓ Au championnat de France Elite Piscine 2025
- ✓ Aux actions spécifiquement mises en place par la DTN pour préparer les Jeux Mondiaux

E2 – En cas d'empêchement ou de blessure d'un sportif sélectionné dans le relais 4X100 SF Hommes, celui-ci sera remplacé par le sportif dit « remplaçant » (cf. article C3). Si ce même sportif ou un autre sportif titulaire est empêché, celui-ci sera remplacé par le sportif classé 1^{er} au classement national sur 100 SF Hommes à l'issue du championnat de France Elite Piscine 2025 (hors sportifs sélectionnés aux Jeux Mondiaux).

F - LISTE NOMINATIVE DES SÉLECTIONNÉS

F1 – La liste définitive des sélectionnés sera ratifiée par le DTN à l'issue des épreuves sélectives dans la stricte application des présentes règles.